



14. ANNEXES

14.1 Termes de référence

EVALUATION FINALE DES PROJETS FINANCES PAR LES FONDS SUPPLEMENTAIRES JAPON EN 2018 & 2019

1. CONTEXTE

L'insurrection de Boko Haram dans la région du Lac Tchad a eu de graves répercussions sur le Cameroun. L'extrême Nord du Cameroun accueille actuellement près de 54 820 réfugiés Nigériens au camp de Minawaô et 245 725 personnes déplacées internes (PDI); 40 396 réfugiés hors camp et 105 906 retournés.

Les évaluations des besoins et d'autres évaluations ont confirmé la faible capacité de l'État en matière de fourniture de services de base (santé, éducation et eau) et de gouvernance, ainsi que l'accès très limité aux activités génératrices de revenus pour les populations vulnérables. La région de l'Extrême-Nord reste la plus pauvre du pays, avec un taux de pauvreté de 74,3% contre 37,5% au niveau national. Les violences en cours ont encore détérioré la structure économique de la région et accru la vulnérabilité de la population. En outre, l'extrémisme violent chez les jeunes est en augmentation. Selon l'International Crisis Group (n.° 241 du 16 nov. 2016), environ 4 000 jeunes auraient rejoint Boko Haram. Les enfants et en particulier les jeunes filles sont de plus en plus utilisées comme kamikazes. La présence de centaines de milliers de personnes déplacées a de graves répercussions sur la capacité d'adaptation des communautés hôtes. Elle affecte de plus en plus la coexistence pacifique entre les communautés, alimentant la méfiance entre groupes religieux, groupes ethniques, membres des communautés et réfugiés ou déplacés internes, retournés (y compris des ex-associés à Boko Haram) et membres des communautés hôtes.

Afin de prévenir l'extrémisme violent, le PNUD met en œuvre aux côtés d'autres agences, du gouvernement et partenaires des Nations Unies, des interventions de développement qui visent à aborder à partir d'une approche holistique, les facteurs qui conduisent à ce phénomène.

De manière spécifique, le PNUD en collaboration avec l'UNFPA et UNHCR, ont entrepris des actions pour améliorer la paix et la stabilisation dans les zones hautement prioritaires de la région de l'extrême nord, lesquelles visent d'une part, à s'appuyer sur la gestion des conflits et de la prévention de l'extrémisme violent et d'autre part, répondre aux besoins humanitaires immédiats des populations tout en réduisant les risques et la vulnérabilité en travaillant ensemble pour obtenir des résultats collectifs. Ces actions ont été menées dans le cadre de deux projets « *Providing assistance to IDPs, refugees, returnees and host communities in the Far North region of Cameroon* » et « *Empowering Youth for Peace, Security and Resilience in the Far North of Cameroon* » financé par le budget supplémentaire du gouvernement du Japon. Ces deux projets avaient une approche conjointe.

S'agissant du Projet 1 : « *Providing assistance to IDPs, refugees, returnees and host communities in the Far North region of Cameroon* », la mise en œuvre s'est faite conjointement avec l'UNHCR. Il s'inscrivait dans une démarche pilote visant à mettre en œuvre l'une des recommandations formulées lors du sommet humanitaire mondial tenu en 2016 à Istanbul, qui était le « *New Way of Working* ». L'objectif général du projet était de renforcer les leviers de la paix et de la stabilité dans les « *villages d'opportunités* » des localités de Moskota, Zamaï et Fotokol à travers : *a) l'amélioration des conditions de vie globales des populations vulnérables ; (b) la promotion des mécanismes de cohésion sociale et de résolution des conflits ; et c) la fourniture de moyens de subsistance*. A cet effet, trois résultats immédiats étaient attendus :

- R1 : Les personnes déplacées, les réfugiés, les rapatriés et les membres de la communauté hôte deviennent des agents de changement dans la coexistence pacifique et le partage des ressources naturelles ;
- R2 : La cohésion sociale est renforcée à travers l'appui aux moyens de subsistance des communautés hôtes, des personnes déplacées internes, les retournés et des réfugiés hors camps ;



- **R3** : Les conditions de vie des personnes déplacées, des retournés et des réfugiés sont améliorées grâce à l'accès aux kits humanitaires ;

S'agissant du **Projet 2** : « *Empowering Youth for Peace, Security and Resilience in the Far North of Cameroon* », la mise en œuvre s'est faite conjointement avec l'**UNFPA** qui avait une forte participation stratégique en tant que l'une des principales parties responsables à proposer une approche globale pour prévenir et combattre l'extrémisme violent chez les jeunes. L'objectif général du projet était que « la paix et la stabilité autour du bassin du lac Tchad (Zamaï, Limani, Makary, Fotokol et Logone Birni) soient améliorées en s'attaquant aux causes des conflits et à l'extrémisme violent ». A cet effet, deux résultats immédiats étaient attendus :

- **R1** : Les groupes vulnérables (jeunes hommes et femmes) sont économiquement autonomes ;
- **R2** : Les capacités des communautés sont renforcées pour lutter contre l'extrémisme violent et réintégrer les personnes vulnérables ;

Conformément aux accords signés entre le PNUD et le gouvernement Japonais, il est prévu à la fin de la mise en œuvre de ces projets, une évaluation finale qui fera une analyse approfondie de la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité/l'appropriation nationale, la coordination inter-agence et le nexus humanitaire-développement, des interventions du projet et leur contribution aux changements observés sur les populations ciblées.

2. OBJET DE L'EVALUATION

Cette évaluation vise à avoir un regard sur l'ensemble des éléments pertinents de ces deux projets après leur clôture et permettre ainsi de prendre des mesures correctives dans le cadre des prochaines interventions.

3. PORTEE DE L'EVALUATION

L'évaluation portera sur toute la période de mise en œuvre du projet, soit d'avril 2018 à mai 2019 et dans toutes les zones d'intervention couvertes par les deux projets notamment : dans le département du Logone-et-Chari (Fotokol) et dans le département du Mayo-Tsanaga (Moskoto et Zamaï) en ce qui concerne le **Projet 1** ; et pour ce qui est du **Projet 2** la mise en œuvre s'est faite dans : le département du Logone-et-Chari (Fotokol-Makary-Logone Birni), le département du Mayo Sava (Limani) et dans le département du Mayo-Tsanaga (Zamaï). Elle sera focalisée sur les adultes, les jeunes filles et garçons des populations hôtes, des retournées et des populations déplacées Internes (**Projet 2**) et adultes, les jeunes filles et garçons des populations hôtes, des populations déplacées, des retournées et des réfugiés hors camps (**Projet 1**) ayant bénéficié d'un appui quelconque lors de la mise en œuvre de ces projets, mais aussi elle touchera les membres de la communauté notamment, les leaders traditionnels, les leaders religieux et les parents des jeunes de la communauté hôtes, ceci dans le but de pouvoir mesurer les changements observés suite à la mise en œuvre de ces projets dans leurs communautés.

4. OBJECTIF DE L'EVALUATION

L'objectif de cette évaluation est d'apprécier la performance du projet, notamment le niveau d'obtention des résultats immédiats fixés ; d'analyser la manière avec laquelle ces résultats ont été atteints et comment les activités ont été réalisées ; et enfin de mesurer les changements obtenus au sein des populations ciblées.

5. CRITERE ET QUESTION CLES DE L'EVALUATION

Les questions ci-dessous donnent une indication des informations clés à renseigner par l'évaluation.

A- La pertinence ou la cohérence :

La pertinence du projet vérifie le niveau de compatibilité entre la perception des besoins tels que planifiés par l'équipe de gestion du projet et la réalité des besoins du point de vue des



bénéficiaires ciblés. A cet effet les questions clés suivantes nous aideront à trouver satisfactions à nos préoccupations :

- Est-ce que les activités des deux projets sont liées aux solutions de prévention de l'extrémisme violent et de la stabilisation identifiés en contexte post-crise ?
- La stratégie de mise en œuvre des projets (résilience) a-t-elle rencontré une acceptation culturelle locale ou était-elle inadaptée au regard des contraintes géographiques et contextuelles (le critère de justesse)?
- Est-ce que les cibles identifiées sont les plus pertinentes en termes de vulnérabilité ?
- Les besoins et les problèmes identifiés au départ sont-ils restés les mêmes au cours de la mise en œuvre du projet ou ont-ils connu une évolution ? En cas d'évolution de ces derniers, quelle a été la capacité de réactivité du projet face aux changements et émergence d'autres besoins et priorités ?
- Est-ce que les projets ont tenu compte d'intégrer la question de l'égalité des sexes dans l'élaboration, la mise en œuvre et ses résultats ? est-ce qu'aussi bien les hommes que les femmes peuvent prétendre de manière égale, et au même niveau, aux bénéfices apportés par les projets ?
- Jusqu'à quel point le staff du projet a défendu les principes d'égalité et de développement et a contribué à renforcer et répondre aux besoins des populations les plus désavantagées et vulnérables dans les zones d'implémentation ?

B- L'Efficacité:

L'efficacité est la mesure du niveau de réalisation des résultats (produits ou effets) escomptés d'une initiative donnée ou la mesure des progrès réalisés pour l'atteinte des produits ou effets. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

- Les ressources et les stratégies mises en œuvre étaient-elles réalistes, appropriées et adéquates pour permettre l'atteinte des résultats attendus ?
- Est-ce que les stratégies de mise en œuvre utilisées ont été les plus efficaces ?
- Est-ce que les partenaires identifiés pour la mise en œuvre sont les plus efficaces dans le domaine ?
- Des résultats satisfaisants ont-ils été atteints par rapport aux objectifs fixés ? Quelles sont les causes de l'obtention et la non obtention des résultats escomptés ?
- Dans quelles mesures l'intervention a réussi à faire participer les femmes et les hommes, et les « laissés pour compte », ainsi que les pourvoyeurs de droits ?
- Quelle est la mesure du changement dans les produits obtenus (en termes de prévention de l'extrémisme violent)? Quelle est la plus-value de l'action du PNUD comparativement aux autres acteurs dans le domaine de la stabilisation ?
- Dans quelle mesure les changements ou les progrès réalisés peuvent-ils être attribués aux projets ?
- La valeur des changements observés est-elle positive ou négative ?
- Dans quelle mesure les phases de planification et de mise en œuvre se sont-elles basées sur le respect des droits de l'homme et l'égalité des sexes ?
- Dans quelle mesure la stratégie de partenariat entre les agences du SNU a-t-elle influencé l'efficacité du projet : Y a-t-il eu une synergie avec les autres interventions dans le domaine de l'extrémisme violent sur le terrain ? Y a-t-il eu un lien entre les activités de chaque partenaire de mise en œuvre pour un meilleur effet du projet
- Quelles sont les retombées de l'intervention ; prévues et imprévues, positives et négatives ; y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
- Les populations cibles du projet ont-elles, réellement bénéficié des changements apportés par les projets ?
- Dans quelle mesure les projets se sont inscrits dans une démarche de prévention de l'extrémisme violent et de stabilisation ?
- Dans quelle mesure les résultats obtenus ont-ils permis d'améliorer les différentes planifications du bureau PNUD Maroua ?
- Dans quelle mesure la formation en entrepreneuriat et en pratique du 5S/KAIZEN a-t-elle contribué à la réussite des affaires des jeunes ayant été formés et ceux n'ayant pas été formés ?



From
the People of Japan



C- L'Efficiences

L'efficiences mesure la manière avec laquelle les ressources ou les apports (tels que les fonds, la compétence et le temps) sont transformés de façon économique en résultats. Une initiative est considérée efficiente lorsqu'elle utilise les ressources correctement et de façon économique pour atteindre les produits souhaités. L'efficiences est importante pour garantir le bon usage des ressources et mettre en relief d'autres usages efficaces de ces ressources. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

- Les projets ont-ils utilisé les ressources de la manière la plus économique possible pour atteindre leurs objectifs ?
- Les projets ont-ils été mis en œuvre dans la manière la plus optimale par rapport aux alternatives ?
- Dans quelle mesure les ressources suffisantes ont-elles été mises à disposition pour l'intégration des droits de l'homme et de l'égalité des sexes ?
- Quel est le degré d'efficiences des procédures opérationnelles du PNUD dans un contexte humanitaire comparativement aux autres agences humanitaires des Nations Unies ?
- Est-ce que la stratégie de partenariat avec les autres agences du SNU et des ONG a influencé l'efficiences des initiatives de ce projet à travers des mesures de partage de frais et d'activités complémentaires ?

D- La durabilité/ L'appropriation locale

La durabilité mesure le degré auquel les bénéfices des initiatives perdurent après que l'aide au développement en provenance de l'extérieur ait touché à sa fin, quels mécanismes de pérennisation ont été mis en place pour assurer la continuité des actions. A cet effet les questions clés suivantes nous guideront dans notre réflexion :

- Est-ce qu'une stratégie de durabilité, y compris le renforcement de capacité des parties prenantes nationales, a été développée ou mise en œuvre ?
- Existe-t-il des mécanismes financiers et économiques mis en place pour assurer la continuité du flux de bénéfices en cours une fois que le projet touchera à sa fin ?
- Est-ce que les modalités organisationnelles appropriées (dans le secteur public) ont été appliquées ?
- Est-ce qu'il existe une capacité institutionnelle requise (systèmes, structures, personnel, compétence, etc.) pour assurer la continuité ?
- Dans quelle mesure les ressources financières et économiques seront-elles disponibles pour maintenir les avantages obtenus par le projet ?
- Dans quelle mesure les interventions du PNUD ont-elles des stratégies de sortie bien conçues et bien planifiées ?
- Que pourrait-on faire pour renforcer les stratégies de sortie et la durabilité ?

6. LA METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'évaluation sera menée suivant les normes d'évaluation du PNUD et du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). Elle sera guidée par les principes d'égalité des sexes, d'approche axée sur les droits et développement humain. Le processus d'évaluation sera participatif de la planification à la livraison du rapport final.

La méthodologie doit clairement viser la mise en évidence des enjeux de la prévention de l'extrémisme violent et de la stabilisation dans la mise en œuvre du programme du PNUD.

Globalement, cette évaluation durera **20 jours calendaires**. Elle commencera par une étape de pré-évaluation qui consiste à la définition par le consultant du processus d'évaluation, puis une étape de préparation, ensuite une étape de gestion de la conduite de l'évaluation durant laquelle le consultant effectuera une mission de collecte de données dans les sites d'intervention des projets. Du retour de cette mission, il présentera un rapport de mission au PNUD et préparera un atelier de restitution. Au cours de cet atelier, il présentera les principaux constats et conclusions. Il procédera si nécessaire à une collecte des données complémentaires en vue d'intégrer les amendements de l'atelier de restitution. Un rapport provisoire sera produit et soumis à l'appréciation du bureau du PNUD.

La méthode d'évaluation inclura les éléments suivants : i) Une conception de l'évaluation qui s'appuie sur les questions d'évaluation détaillées et retenues, puis organisées en une matrice d'évaluation ; ii) Les instruments et outils (entretiens, observations, groupes de discussion,



From
the People of Japan



revue littéraire, enquête, visites de sites, etc.) qui seront utilisés pour recueillir des informations et des données pertinentes, y compris l'identification d'une variété d'informateurs clés à interviewer; iii) Les techniques pour l'analyse et l'interprétation des données (par exemple les types d'analyse de données utilisées, les instruments de collecte de données, le niveau de précision, les méthodes d'échantillonnage).

Concernant la méthode, le consultant effectuera : i) Une revue documentaire : Une analyse documentaire y compris du système de Suivi-Evaluation mis en place dans le cadre de ces projets; ii) Des entretiens avec les diverses parties prenantes du projet (Equipe de Gestion du Projet, les agences du SNU, les partenaires implémentation du projet, les différents consultants ayant intervenu d'une manière ou d'une autre dans la mise en œuvre du projet, les responsables du PNUD (le M&E Specialist, l'ARR, le DRR et le RR), les bénéficiaires du projet, les autorités administratives, le bailleur de fond, les membres de la communauté hôte et les personnes déplacées interne, les réfugiés hors camps, les retournées et les informateurs clés; iii) Des interviews individuels et focus group avec les autres acteurs humanitaires; iv) Des observations directes sur le terrain au sujet des infrastructures construites et réhabilitées, des jeunes ayant été insérés dans le tissu économique local de leur communauté; v) Une analyse des données de base et secondaire en privilégiant une approche de triangulation.

La liste des sources d'informations recueillies sera annexée au rapport (sources : les documents, les bases de données institutionnelles, les dossiers financiers, les bénéficiaires, le personnel, le bailleur de fond, les consultants, les représentants du gouvernement et les groupes communautaires).

Cette évaluation doit être menée dans le respect et la protection des droits et du bien-être des populations et des communautés auxquelles elles appartiennent, conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme des Nations Unies⁴ et autres conventions sur les droits de l'Homme. L'évaluateur doit donc respecter la dignité et la diversité des participants aux évaluations au moment de sa planification, de son déroulement et de la rédaction des rapports, en partie grâce à l'utilisation des instruments d'évaluation appropriés au milieu culturel.

7. PRODUIT D'ÉVALUATION

Le consultant devra présenter les rapports suivants, transmis en version dure (format A4) et en version électronique (email, clé USB) en format Word et Excel en français avec les résumés en anglais, comme l'indique le tableau suivant :

Produit	Description	Délai	Responsable
Un rapport initial d'évaluation	Le consultant va préparer un rapport initial d'évaluation avant d'entamer le démarrage de la collecte des données. Il doit détailler la compréhension de l'évaluateur par rapport aux éléments qui sont évalués et pour quelle raison ils sont évalués, en indiquant comment chaque question de l'évaluation obtiendra une réponse à l'aide de méthodes proposées, sources proposées de données, méthode de collecte des données ainsi que les indicateurs à l'aune de laquelle les critères d'évaluation seront mesurés. Le consultant doit inclure dans ce rapport, un programme détaillé des tâches, activités et prestations.	5 jours après la prise de service par le consultant.	Le consultant
Projet de rapport d'évaluation	Le consultant produira un rapport provisoire qui sera examiné par le groupe de référence. Ce groupe veillera à ce que l'évaluation réponde aux critères de qualité requis.	10 jours après la collecte et l'analyse des données sur le terrain.	Le consultant
Rapport d'évaluation finale	Une fois le rapport revu et amendé par le groupe de référence, le consultant, prendra quelques jours pour intégrer tous les amendements reçus par ce groupe et faire un traitement définitif puis le soumettre au PNUD pour validation.	5 jours après avoir reçu les amendements du groupe de référence.	Le consultant



8. COMPETENCES REQUISES DU CONSULTANT

L'évaluation sera effectuée par un(e) consultant(e) national(e).

Qualification et expérience :

Le consultant aura au minimum la combinaison de compétences et expérience suivantes :

- Avoir une expertise prouvée dans le domaine du développement durable, des sciences sociales, économie rurale, agro économie, du relèvement précoce, de la stabilisation y compris en matière d'évaluation ;
- Avoir 5 ans d'expérience au minimum dans la conception et la conduite d'évaluations ou études d'impact ainsi que dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes de relèvement précoce et/ou humanitaires, en économie rurale (soit en équipe ou individuellement) ;
- Expérience prouvée en tant que responsable d'équipe d'évaluation et forte capacité à diriger et à travailler avec des communautés de base ;
- Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD, avec une spécialisation correspondant au thème spécifique de l'évaluation, et aux sujets tels que la parité des sexes, l'approche fondée sur les droits, et le renforcement des capacités ;
- Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG Internationales réputées et les institutions multilatérales ou bilatérales ;
- Bonne capacité analytique et de solides compétences rédactionnelles ;
- Avoir une expérience prouvée au Cameroun et au niveau International ;
- Des compétences en matière de gestion axée sur les résultats ;
- Maîtrise de la langue française et anglaise ;
- Connaissance de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint etc...);
- Connaissance des logiciels d'analyse des données (SPSS, Epi info, CSPRO)

Profil de l'évaluateur (Consultant) :

- Être titulaire d'un BAC + 5 ou plus en Science Sociale, agro économie/développement, Analyse et Evaluation des projets ou autres diplômes en lien avec le thème de l'évaluation ;
- Avoir une connaissance dans les techniques de communication de base ;
- Bonne connaissance du domaine de la stabilisation et du relèvement socioéconomique des communautés, de l'accès aux services sociaux de base serait un atout ;

9. ETHIQUE D'ÉVALUATION

Les évaluations au sein du PNUD sont conduites conformément aux principes mis en avant dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » de l'UNEG et doivent décrire les problèmes essentiels que les évaluateurs doivent aborder dans l'élaboration et l'exécution de l'évaluation, y compris l'éthique d'évaluation et les procédures permettant de sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par exemple : mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant les zones telles que les dispositions pour collecter et rapporter les données, particulièrement les autorisations nécessaires pour interviewer ou obtenir des informations au sujet des enfants et des adolescents ; dispositions permettant de stocker et de garder la sécurité des informations collectées et protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité.

10. MODALITES D'EXECUTION

Le processus d'évaluation de ces projets sera dirigé par un consultant qui fournit l'orientation globale et les conseils relatifs à la conduite de l'évaluation. Le travail du consultants, chargés de l'évaluation, sera supervisé par le responsable de l'évaluation (Le M&E Specialist du bureau PNUD Maroua) qui veillera sur la qualité des rapports et des données collectées par l'évaluateur. Il assure de manière conjointe avec le consultant une descente de données et l'aidera à entrer en contact avec les personnes à rencontrer. Cependant, les aspects logistiques de l'évaluation (espace de bureau, soutien administratif et de secrétariat, télécommunications, photocopies de la documentation, voyages, ...) ainsi que la conception et la diffusion des outils de collecte de données seront sous la responsabilité du consultant. Le bureau PNUD Maroua



From
the People of Japan.



s'occupera de l'organisation des différents ateliers envisagés au cours du processus d'évaluation (validation, vulgarisation).

Le Groupe de Référence est composé de parties prenantes clés, qui collaborent étroitement avec le responsable de l'évaluation, afin d'orienter le processus. Les membres du groupe de référence apporteront des commentaires et des conseils à chaque étape du processus de l'évaluation : les termes de référence, le rapport de démarrage, et le pré-rapport de l'évaluation. Au besoin, ils feront des suggestions aux commanditaires pour la réorientation du processus d'évaluation.

Rôle	Responsabilités	Parties prenantes
Gestionnaire/Responsable de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Dirige l'élaboration des termes de référence de l'évaluation ; Assure la sélection et le recrutement des évaluateurs externes ; Gère les dispositions contractuelles, le budget et le personnel impliqué dans l'évaluation ; Fournit un soutien en matière d'exécution et de coordination au groupe de référence ; Fournit aux évaluateurs un soutien administratif, ainsi que les données requises ; Travaille en collaboration avec les commissaires ; Assure la liaison entre l'équipe d'évaluation, l'unité de programme, la direction et les parties prenantes clés, et garantit l'approche globale et transparente de l'évaluation ; Révisé le rapport initial et le(s) rapport(s) du projet d'évaluation ; S'assurer que le projet final réponde aux normes de qualité 	M&E Specialist du bureau PNUD Maroua
Le groupe de référence	<ul style="list-style-type: none"> Définit et confirme le profil, les compétences, les rôles et responsabilités du responsable et peut faire la diffusion de l'appel à candidature auprès des potentiels candidats qui pourront exercer cette fonction ; Participe à la rédaction et à la révision de l'ébauche des termes de référence ; Prête leur assistance à la collecte de données requises ; Supervise les progrès et la conduite de l'évaluation ; Révisé le rapport du projet d'évaluation et s'assure que le projet final réponde aux normes de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe du projet ; ✓ Les partenaires de mise en œuvre
Le responsable de l'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Réalise les dispositions contractuelles en accord avec les normes et les directives éthiques du Groupe des Nations Unies sur l'Évaluation (UNEG) ; ce qui comprend le 	Le/la consultant(e)

11. PROCÉDURE DE SOUMISSION :

Les candidats intéressés sont appelés à déposer leur candidature dans les bureaux du PNUD à Yaoundé et Maroua avec mention suivante : « Eval_Final_Projets_Japon4_2019 » au plus tard 14 jours après publication de l'Appel à candidature, adressé à Monsieur le Représentant Résident du PNUD/ Cameroun.

Les paiements seront effectués comme suit :

- ✓ 40% du paiement total à la soumission du rapport initial d'évaluation ;
- ✓ 40% du paiement total à la livraison du projet de rapport d'évaluation ;
- ✓ 20% du paiement total à la livraison du rapport final d'évaluation.

Les candidats intéressés devront inclure dans leurs propositions les éléments suivants :

A- Une offre technique

1. Compréhension de la mission ;
2. Une méthodologie détaillée de l'exécution de la consultation incluant le chronogramme indiquant les différentes échéances à partir de la date du démarrage de la mission, les dates de remise des livrables. Le PNUD disposera à chacune des étapes d'un maximum de cinq (05) jours ouvrables pour donner ses observations sur les livrables produits par le consultant
3. Une lettre de motivation indiquant la disponibilité du consultant durant la période de l'évaluation (Avril à Juin 2019)
4. Un CV du/de la consultant(e) ;
5. Références de réalisation des missions similaires et contact des organisations pour lesquelles l'évaluateur a réalisé des travaux précédemment ;
6. Disponibilité du/de la consultant(e) pendant les mois de Juillet à Septembre 2019.



From
the People of Japan



B- Une offre financière

Cette offre sera négociable selon la disponibilité du budget prévu pour cette activité. Le candidat présélectionné sera invité à soumettre deux rapports récents d'évaluation dont le candidat a été le principal auteur. Une courte entrevue est prévue pour la sélection finale.

12. PROCEDURE D'ÉVALUATION

L'évaluation des prestataires reposera sur la méthode d'analyse cumulative (méthode de notation pondérée). L'attribution du contrat est faite au candidat dont l'offre a été évaluée et déterminée comme suit :

- Adaptée/conforme/acceptable ;
- Ayant reçu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères techniques et financiers spécifiques à cet appel à candidatures.

Pourcentage des critères techniques : 70% ; Pourcentage des critères financiers : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70% de réussite à l'évaluation technique seront pris en considération pour l'évaluation financière.

A- Critères techniques – 70% de l'évaluation totale – sur 100 points

Critères techniques	Indicateurs	Poids (pts)
Qualification et expérience		
Expertise prouvée en nombre d'évaluation ou étude d'impact conduite dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent/ développement durable/économie rurale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Plus de 2 évaluations conduites dans le domaine de la prévention de l'extrémisme violent/ développement durable (20 pts) ✓ Autres (15 pts) 	20 pts
Avoir 5 ans d'expérience minimum dans l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes développement et/ou humanitaires, économie rurale (soit en équipe ou individuellement)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ≥ 5 ans d'expérience dans la conduite l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes développement et/ou humanitaires soit en équipe ou individuellement (15 pts) ✓ < 5 ans d'expérience dans la l'analyse de données qualitatives et quantitatives pour les projets et/ou programmes développement et/ou humanitaires soit en équipe ou individuellement (10 pts) 	15 pts
La clarté et la logique de la présentation de la méthodologie à utiliser pour obtenir les livrables attendus.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bonne présentation de la méthodologie avec le chronogramme et les activités (10 pts) ✓ Présentation vague sans détails des tâches à faire (7 pts) 	10 pts
Une connaissance technique et une expérience dans les domaines thématiques du PNUD, avec une spécialisation correspondant au thème spécifique de l'évaluation, et aux sujets tels que la parité des sexes, l'approche fondée sur les droits, et le renforcement de la capacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance dans la thématique du relèvement précoce, l'égalité du genre, les droits de l'homme et le renforcement des capacités (10 pts) ✓ Connaissances des autres thématiques du PNUD (5 pts) 	10 pts
Expérience de travail avec le gouvernement, la société civile, les ONG internationales réputées et les institutions multilatérales ou bilatérales	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Expérience de travail avec le SNU et les institutions multilatérales et autres ; (10 pts) ✓ Expérience de travail seulement avec le gouvernement, la société civile et les ONG internationales ; (5 pts) 	10 pts
Profil de l'évaluateur		
Être titulaire d'un BAC + 5 ou plus en Science Sociale, Economie publique /développement, Analyse et évaluation des projets ou autres diplômes similaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bac + 5 ou plus en science sociale, économie publique/développement, Analyse et évaluation des projets (15 pts) ✓ Diplôme inférieur au Bac + 5 (10 pts) 	15 pts
Bonne connaissance du domaine de la prévention de l'extrémisme violent et de la stabilisation sera un atout	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance de la prévention de l'extrémisme violent et de la stabilisation, etc. (20 pts) ✓ Connaissance seulement dans l'extrémisme violent (15 pts) 	20 pts



From
the People of Japan



B- Critères financiers – 30% de l'évaluation totale

La formule suivante sera utilisée aux fins d'évaluation des propositions financières $P = y(\mu/z)$

Dans laquelle :

P = la proposition financière soumise à l'évaluation ;

y = le nombre maximum de points pour la proposition financière ;

μ = le montant de la proposition la moins distante ;

z = le montant de la proposition soumise à l'évaluation ;

13. ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE

Annexe 1: UNEG Norms and Standard;

Annexe 2 : Le code d'éthique et de conduite pour les évaluations dans le SNU ;

Annexe 3 : Documents des projets ;

Annexe 4 : le format de la matrice d'évaluation ;

Annexe 5 : le format du rapport d'évaluation au PNUD

NB : ces documents seront fournis une fois que le consultant (e) sera retenu.

Tony Kouema
Cyprien Gangnon

14.2 Itinéraire de la mission d'évaluation

17 Août 2019	Depart de Yaoundé pour Maroua		
19 Août 2019	Spécialiste S&E du bureau PNUD de Maroua	Réunion de cadrage avec le spécialiste et S&E Présentation au staff PNUD local et visite des agences partenaires partageant logés dans l'immeuble des NU à Maroua (UNEPA, Sécurité, OCHA) Elaboration du programme de la mission exploratoire et suggestion du responsable de S&E	Au départ de Yaoundé, l'évaluateur principal avait programmé continuer avec la mission de terrain après celle de Maroua mais au regard des conditions climatiques qui rendaient la plus part des zones inaccessibles, la mission s'est limitée à une visite exploratoire à Maroua
20 Août 2019	Responsable de S&E	Identification et mise à disposition des documents nécessaires à l'évaluation au consultant Extraction et mise à disposition de la base de données détaillées des bénéficiaires	
21 Août 2019	Responsables des structures partenaires de mise en œuvre présents dans la ville	Visite de courtoisie et d'introduction aux partenaires de mise en œuvre (IEDA, Public Concern, Plan International)	Cette visite avait pour but d'introduire le consultant en vue de faciliter les interactions dans le cadre de sa mission d'évaluation. Elle a été organisée avec l'accompagnement du responsable de S&E.
20-25 Août 2019		Préparation du rapport initial d'évaluation	
23 Août 2019	Staff local PNUD Maroua	Réunion de débriefing sur l'état des lieux de la mission et	



From
the People of Japan



26 Août 2019		programmation pour les étapes futures de la mission Soumission du rapport initial d'évaluation pour approbation	Ce rapport a de commentaires et suggestions par le responsable de S&E avant son approbation
27 Août 2019	Départ de Maroua pour Yaoundé		
28 Sept 2019	Départ de Yaoundé pour Maroua		Les conditions climatiques défavorables d'une part et le déblocage tardif de la première tranche après approbation du rapport initial ont causé un retard dans la poursuite de la mission d'évaluation qui devrait en principe reprendre dès le 15 Septembre
30 Sept 2019	Responsables IEDA	Présentation de l'objet de l'évaluation et interviews sur les différentes questions de l'évaluation	
01 Oct 2019	Responsable UNEPA	Présentation de l'objet de l'évaluation et interviews sur les différentes questions de l'évaluation	
02 Oct 2019	Responsables Public Concern	Présentation de l'objet de l'évaluation et interviews sur les différentes questions de l'évaluation	
01-04 Oct 2019		Finalisation et approbation des outils de collecte des données	
05-06 Oct 2019		Identification et sélection des doctorants devant faire partie de l'équipe d'évaluation	Ces doctorant étaient essentiellement en charge de la supervision et collecte des données dans les localités d'intervention des deux projets
07 Oct 2019	Membres de l'équipe d'évaluation	Debriefing sur les projets à évaluation et formation sur les différents outils de collectes des données	Les outils de collecte ayant été digitalisés dans des tablettes il fallait non seulement renforcer les capacités de ces doctorants sur l'utilisation et l'administration des questions à travers ODK, mais également s'assurer de leur capacité à s'adapter à cette pratique
08 Oct 2019		Déploiement des équipes sur le terrain	La répartition des équipes a été faite comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Equipe 1 composée de 4 membre : Fotokol et Makary • Equipe 2 composée de 2 membres : Logone-Birni • Equipe 3 composée de 3 membres : Maskota et Zama' • Equipe 4 composée de deux membres : Limani
09-15 Oct 2019	Autorités locales et administrative Communautés bénéficiaires Autorités religieuses et traditionnelles	Collecte des données proprement dite	18 focus groups ont été animés dans les 06 localités et 340 bénéficiaires interviewés
16-17 Oct 2019		Production des rapports de synthèses des discussions de groupes et rapport de terrain par les différentes équipes	Chaque équipe devrait selon les termes du contrat renseigner non seulement les différents questionnaires selon le nombre défini mais également produire un rapport de synthèse des discussions de groupe
21 Oct 2019	Responsable Bureau local UNHCR	Présentation de l'objet de l'évaluation et interviews sur	Seulement disponible à cette période



From
the People of Japan



		les différentes questions de l'évaluation	
24 Oct 2019	Responsable Bureau local-Plan International	Présentation de l'objet de l'évaluation et interviews sur les différentes questions de l'évaluation	Seulement disponible à cette période
14-27 Oct 2019		Traitement et analyse des données	Cette action était faite concomitamment avec la rédaction du projet de rapport final
28 Oct 2018	Représentants des partenaires de mise en œuvre et parties prenantes dans les zones d'intervention des projets	Restitutions sur les constats et résultats préliminaires de l'évaluation à Maroua	Cette rencontre a vu la participation de 43 représentants des différentes parties prenantes et partenaires de mise en œuvre. Outre les autorités administratives, locales, traditionnelles et religieuses, on a noté la participation également des représentants des services déconcentrés de l'Etat et des jeunes bénéficiaires. A l'issue de cette rencontre, un nombre de recommandations a été faites et prises en compte dans ce rapport
28 Oct 2019	Senior project manager Bureau local	Debriefing sur les résultats de l'évaluation et leçons apprises	Cette rencontre avait pour but de rendre compte au coordonnateur des projet et exprimer notre gratitude quant à l'accompagnement reçu
29 Oct 2019	Fin de la mission à Maroua et retour sur Yaoundé		
03-04 Nov 2019	Responsables programmes spécialisés au Bureau National PNUD-Yaoundé	Debriefing sur les résultats de l'évaluation et leçons apprises	
05 Nov 2019		Soumission projet de rapport final pour commentaires et suggestions	Le projet a été soumis au responsable de S&E, son feedback en commentaires et suggestions a été intégré dans le projet de rapport pour approbation,